FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC — ACCOMPAGNEMENT VAE

Version 2 : date : 03/06/2026

IDENTITÉ DU PRESTATAIRE

- Juliette DUBRON — Juliette je t'aide

- 6 lotissement U Spianatu — 20190 AZILONE-AMPAZA

- SIRET: 942 734 807 00012 — APE: 8559A — NDA: 94 20 21483 20

- Tél.: 07 68 63 54 15 — Email: dubronjuliette@outlook.com

- TVA: non applicable (art. 293 B CGI)

- Statut Qualiopi: Organisme certifié Qualiopi pour les prestations d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience et les bilans de compétences : CERTIFICAT QUA009268

-Lieux/Modalités d'accueil : distanciel (visioconférence) ; présentiel possible à Ajaccio (Tourner les pages, Avenue du Président Kennedy, 20090 Ajaccio)

OBJET

Informer le public sur l'offre d'accompagnement à la VAE, ses modalités, délais, tarifs et résultats.

Accompagnement méthodologique à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

INTITULÉ — PUBLIC — PRÉREQUIS — FORMAT

- Intitulé : VAE — de la recevabilité à la présentation orale

- Public : salariés, indépendants, demandeurs d'emploi

- Prérequis : expérience significative en lien avec la certification/blocs; justificatifs

- Format : entretiens individuels (présentiel/visio) + travaux guidés

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Ciblage certification RNCP/blocs et stratégie de preuves

- Appui à la constitution du dossier de recevabilité (L1) et aux échanges avec le certificateur. Mobilisation France VAE possible selon éligibilité et prérequis. La recevabilité et la décision de validation relèvent du certificateur et du jury, souverains. L'accompagnement est méthodologique, sans rédaction substitutive.

- Dossier de validation (L2): structuration, preuves, narration professionnelle pas de rédaction substitutive.

- Préparation à l'oral (simulation, supports)

- Plan d'actions en cas de validation partielle

ÉTAPES — DURÉE

Ciblage > recevabilité > dossier > préparation jury > post-jury. Volume type : 12 à 24 h sur 6 à 16 semaines.

ACCESSIBILITÉ — DÉLAIS D'ACCÈS

Adaptations sur demande, aménagement du rythme, supports en police agrandie, outils de visioconférence compatibles lecteurs d'écran (TEAMS/GOOGLE MEET) sous-titrage activable, enregistrement sur demande, partage documentaire via DRIVE/EMAIL, pauses régulières, communication écrite renforcée, recours partenaires (AGEFIPH).

Jury/certificateur : les aménagements de l'épreuve relèvent des règles du certificateur ; accompagnement à la demande pour constituer les demandes d'aménagement.

Accusé de réception sous 48-72 h ouvrées, prise de contact sous 3 jours ouvrés ; démarrage 15-30 jours après accord et, le cas échéant, validation du financement.

Référent handicap : Juliette DUBRON- 07 68 63 54 15 – dubronjuliette@outlook.com

TARIFS — FINANCEMENTS

90 €/h. Forfaits variables selon besoin : entre 10h et 24h. Financements possibles selon éligibilité : Transitions Pro (selon région), OPCO/employeur, autofinancement/Mon Compte Formation

Type de Forfait	Volume horaire (Synchrone)	Taux horaire	Tarif Total (Net de taxes)
Forfait Essentiel*	15 heures	90 €	**1 350 €**
Forfait Intermédiaire*	20 heures	90 €	**1 800 €**
Forfait Complet*	24 heures	90 €	**2 160 €**

La prestation comprend : diagnostic, relectures, simulations, hors frais de déplacement en présentiel s'il y en a. *Les frais d'inscription à l'examen et d'organisation du jury (si applicables par le certificateur) ne sont pas inclus dans ce tarif et restent à la charge du candidat.

INDICATEURS — CONFIDENTIALITÉ — RGPD – MENTIONS LEGALES

Recevabilité, présentation jury, validations totale/partielle.

Synthèse remise au seul bénéficiaire ; aucune transmission sans accord écrit.

RGPD : Données traitées selon le RGPD ; base légale : exécution contractuelle et intérêt légitime pour l'amélioration de l'offre. Durées de conservation: données administratives 5 ans ; données

pédagogiques 3 ans; facturation 10 ans. Droits d'accès/rectification/suppression via : dubronjuliette@outlook.com.

Indicateurs de résultats : situation au démarrage d'activité : en cours de consolidation (pas de cohorte suffisante à ce jour).

Première publication des indicateurs (taux de satisfaction, validations totales/partielles, abandons) au plus tard en premier trimestre 2027, sur la période d'observation 2025- 2026, Méthodologie et périmètre seront précisés.

Assurance RC PRO : souscrite/attestation fournie sur demande

Médiateur de la consommation : Après une réclamation écrite adressée à : dubronjuliette@outlook.com restée sans solution sous 30 jours, la candidate peut saisir gratuitement le médiateur : La Société Médiation Professionnelle – 24 rue Albert de Mun – 33000 Bordeaux – www.mediateur-consommation-smp.fr – Formulaire : https://www.mediateur-consommation-smp.fr/saisir-le-mediateur/

Plateforme européenne de règlement en ligne : https://ec.europa.eu/consumers/odr/

La saisine n'est recevable qu'après tentative amiable.

METHODES, CONTENUS, TRACABILITE

- Méthodes: analyse référentielle, approche par compétences, questionnement critique, reformulation structurée, entraînement à l'oral, feedback progressif.

- Outils: grille Activités ↔ Blocs, matrice preuves/indicateurs, trame de rédaction, verbes d'action, checklist jury, rétroplanning, grilles d'auto-positionnement.

- Traçabilité: feuilles d'émargement (présentiel/signature électronique), relevé des séances, journal de versions, emails "bon pour validation".

- Accompagnement méthodologique à la VAE: analyse des activités, correspondance Activités ↔ Blocs/compétences, structuration du dossier (type Livret 2/équivalent), relectures méthodologiques (fond/cohérence), préparation à l'oral (simulation), appui à la compréhension de la décision du jury et, le cas échéant, plan d'actions post-jury.

- Limites de la prestation :

  - Pas de rédaction substitutive du dossier de validation.

  - Pas de collecte de pièces auprès d'employeurs tiers.

- Pas d’inscription administrative à la place du client sans accord écrit.

- Pas d’avance de frais externes (recevabilité, certification, jury, réinscription, déplacements).

- Aucune garantie de validation totale ou partielle: la décision du jury est souveraine.

- La prestation vise la formalisation et la valorisation des acquis existants, non la création de nouvelles compétences techniques.

METHODES D’EVALUATION

Fiche de suivi post séances est envoyée au bénéficiaire

Un questionnaire de satisfaction est proposé au bénéficiaire à l'issue de l'accompagnement.

Une attestation de fin de prestation, mentionnant les objectifs et la durée, est remise au bénéficiaire